

Conseil Communal
Aigle



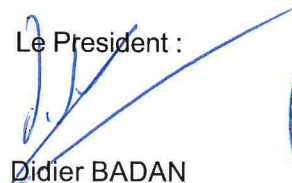
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le Bureau du Conseil Communal vous convoque en séance le

MARDI 28 SEPTEMBRE 2021 - 20 H 00

SALLE DE L'AIGLON, AIGLE

Le Président :



Didier BADAN



La secrétaire :



Véronique DELADOEY

ORDRE DU JOUR

1. **Appel, Adoption PV et Communications**
 - 1.1 **Appel**
 - 1.2 **Approbation de l'ordre du jour**
 - 1.3 **Communications du Président**
2. **Préavis de la Municipalité :**
 - 2.1 **Préavis municipal N° 2020-21 du lundi 28 septembre 2020 relatif au Schéma directeur cyclable**
Rapporteur : M. Marcel-Jacques BACCA
 - 2.2 **Préavis municipal N° 2021-12 du 3 mai 2021 relatif à l'adoption du nouveau plan directeur communal**
Rapporteur : M. Alexandre FAVRE
 - 2.3 **Préavis municipal N° 2021-15 du 3 mai 2021 relatif à la réponse au postulat de M. Fabrice COTTIER (PLR) déposé le 10 décembre 2020 intitulé "Une modalité accessible"**
Rapporteur : Mme Marie-Dominique GENOUD
 - 2.4 **Préavis municipal N° 2021-16 du 3 mai 2021 relatif à la réponse au postulat de M. Samuel OBI**

(Alt.-Verts) déposé le 19 juin 2020 intitulé "Pour des aménagements cyclables temporaires à Aigle"

Rapporteur : Mme Marie-Dominique GENOUD

- 2.5 Préavis municipal N° 2021-17 du 3 mai 2021 relatif à la réponse au postulat de M. Samuel OBI (Alt.-Verts) déposé le 21 juin 2019 intitulé "Pour une zone 30 globale au centre-ville"

Rapporteur : Mme Marie-Dominique GENOUD

- 2.6 Préavis municipal n° 2021-22 du 19 juillet 2021 relatif à l'adoption de la zone réservée "Centre-ville"

Rapporteur : M. Stéphane TILLE

- 3. Réponses aux interpellations, postulats, motions
 - 3.1 Etude de requalification du périmètre de l'Arsenal
 - 3.2 Interpellation "Nouvel aménagement de la Place du Marché QUID des arbres existants"
- 4. Motions déposées
- 5. Postulats déposés
 - 5.1 Postulat « Agir pour le climat dans les communes »
- 6. Interpellations déposées
- 7. Communications de la Municipalité
- 8. Propositions individuelles

Vu les dernières directives relatives au COVID-19, le port du masque sera obligatoire pour entrer à l'intérieur de la salle et durant toute la séance. Toutes les interventions se feront depuis le pupitre qui sera désinfecté après chaque passage.

Pensez à la planète et munissez-vous si possible d'un masque en tissu réutilisable. Merci

Aigle, le 17 septembre 2021